

*Des conservatoires ouverts à tous les Parisiens,
à l'écoute des besoins de chacun*

INSCRIRE

dans une pratique artistique
**Au sein des conservatoires municipaux d'arrondissement
de la Ville de Paris**

1

Enfant, jeune adulte, adulte en situation de handicap ou atteint de maladie invalidante Paris vous accompagne !

La Ville de Paris vous accompagne au sein du réseau des 18 conservatoires parisiens pour :

- vous informer sur l'accessibilité des conservatoires parisiens
- permettre l'égalité des droits, des chances et de la participation de tous les élèves
- que chacun soit assuré de pouvoir acquérir des connaissances techniques et artistiques, de progresser, de s'envisager dans un parcours plus exigeant

Dans chaque Conservatoire, un référent handicap est à votre écoute et saura vous orienter.

Mathieu Fèvre
mathieu.fevre@paris.fr

Vous souhaitez inscrire votre enfant ou vous inscrire dans un Conservatoire en mettant en place un environnement artistique et pédagogique adapté, favorable à la réussite du cursus :

[Inscriptions | Conservatoires \(paris.fr\)](#)

Connaître les offres pédagogiques adaptées au sein du réseau des Conservatoires :

Découvrez les propositions partenariales de chaque Conservatoire :

Turbulences (ESAT)
Compagnie de théâtre
12 boulevard de Reims
75017 Paris

Association le moulin vert (IME)

10 boulevard Berthier
75017 paris

Bibliothèque Batignolles

18 rue des Batignolles
75017 Paris

Médiathèque Edmond Rostand

11 rue Nicolas Chuquet
75017 Paris

Odéon théâtre de l'Europe

1 rue André Suarès
(*Angle du boulevard Berthier*)
75017 Paris

Pour construire la réussite de votre parcours !

Les équipes enseignante et administrative, mobilisées pour la réussite de chaque élève, sont à l'écoute de toutes les situations aux besoins spécifiques : aménagement du lieu, des outils pédagogiques, organisation du rythme des études, adaptation des évaluations et examens.

Vous vous questionnez sur la prise en compte d'un handicap à Paris :

[Le handicap à Paris - Ville de Paris](#)

Vous vous interrogez sur la reconnaissance administrative d'un handicap :

Des professionnels de l'accompagnement à la reconnaissance administrative d'un handicap à la MDPH* de Paris, peuvent vous informer sur les démarches à conduire, les aides techniques et financières mobilisables.

*Maison Départementale des Personnes Handicapées.

[Page d'accueil - MDPH de Paris - Handicap Paris](#)